

NOM :



EXAMEN ARBITRE REGIONAL QUESTIONNAIRE COMMUN AUX TROIS ARMES

- 1 - Le combat est engagé quand :
- l'arbitre donne le commandement de « Allez »
 - dès qu'il y a un contact de fer
 - dès le premier déplacement
- 2 - Au cours d'un match, un tireur demande un arrêt pour attacher ses cheveux :
- l'arbitre accorde l'arrêt sans aucune sanction
 - l'arbitre le sanctionne d'un carton jaune
 - l'arbitre considère qu'il trouble l'ordre sur la piste et lui donne un carton rouge du 3^{ème} groupe
- 3 - Un tireur dépasse son adversaire et touche. L'arbitre dit « halte » :
- l'arbitre accorde la touche
 - l'arbitre refuse la touche et donne un carton jaune
 - l'arbitre n'accorde pas de touche car elle arrive après le dépassement
- 4 - Lors d'un match en catégorie benjamins, un tireur sort latéralement de la piste des deux pieds :
- il reculera d'un pas
 - il n'y aura aucune sanction
 - à la reprise, son adversaire sera avancé d'un pas
- 5 - Le tireur A porte une attaque qui touche et tombe en même temps :
- l'arbitre annule la touche et lui donne un carton jaune
 - l'arbitre annule la touche et lui donne un carton rouge
 - l'arbitre annule simplement la touche portée
- 6 - La publicité est interdite :
- Sur les tenues
 - Sur les masques
 - Sur les coquilles du fleuret et de l'épée et sur la garde du sabre
- 7 - Lors de la mise en garde, au cours du combat, la distance entre les tireurs doit être telle que :
- dans la position « pointe en ligne », les pointes ne puissent pas être en contact
 - les tireurs ne puissent toucher en se fendant immédiatement
 - les tireurs soient à distance de fente
- 8 - Si un cas fortuit risque de prolonger la poule et perturber le déroulement de l'épreuve :
- l'arbitre ne peut pas changer l'ordre des matchs et doit attendre la fin de l'incident
 - l'arbitre peut changer l'ordre des matchs avec l'accord du Directoire Technique
 - l'arbitre peut changer l'ordre des matchs sans aucun avis
- 9 - Le tireur A exécute une flèche et bouscule son adversaire qui sort latéralement des deux pieds :
- l'arbitre donne un carton jaune au tireur A et annule la touche éventuellement portée. B n'est pas pénalisé
 - l'arbitre donne un carton jaune aux deux tireurs
 - l'arbitre donne un carton jaune au tireur A et le fait avancer d'un mètre car le tireur B est sorti de la piste.
- 10 - Lors de la vérification du matériel, l'arbitre s'aperçoit qu'un tireur n'a pas de plastron protecteur :
- il lui donne un carton jaune, lui demande de le mettre lors du prochain match et débute le combat
 - il lui donne un carton jaune et lui demande d'aller mettre son plastron
 - il lui donne un carton rouge



NOM :

- 11 - Une action offensive, simple immédiate, qui suit une première action, est :
- une remise
 - un contre-temps
 - une contre-riposte
- 12 - L'utilisation volontaire de la main ou du bras non armé est sanctionné par :
- un carton jaune et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton rouge et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton noir
- 13 - Le capitaine d'équipe doit signaler le remplacement d'un équipier :
- avant le début du relais précédant le prochain relais du tireur remplacé
 - au minimum deux relais avant le prochain relais du tireur remplacé
 - lorsque le remplaçant prend sa place dans le relais
- 14 - Bousculer son adversaire est interdit :
- l'arbitre doit sanctionner le tireur fautif par un carton jaune
 - l'arbitre doit sanctionner le tireur fautif par un carton rouge
 - l'arbitre arrête le combat, remet les tireurs à distance et donne le commandement de « allez »
- 15 - Un tireur peut-il bénéficier de deux arrêts pour un traumatisme au cours d'une même journée :
- oui, si le 1^{er} arrêt n'a pas excédé les 10 minutes, il peut bénéficier du temps restant
 - non, un seul arrêt peut être accordé par journée de compétition
 - oui, si le traumatisme est différent du premier constaté
- 16 - Au cours d'un match, un tireur abandonne la piste pour aller chercher son entraîneur car il n'est pas d'accord avec l'arbitre :
- l'arbitre lui donne un carton rouge
 - l'arbitre le déclare perdant du match
 - l'arbitre lui donne un carton jaune
- 17 - Dans une épreuve de pupilles, un tireur se présente sur la piste et ses chaussettes ne sont pas remontées :
- l'arbitre commence le match
 - l'arbitre lui demande de remonter ses chaussettes
 - l'arbitre lui donne un carton rouge
- 18 - L'arme est maniée par une seule main au cours d'un assaut et, en principe, le tireur ne peut en changer. En cas de blessure en cours de match :
- l'arbitre autorise le tireur blessé à changer de main
 - l'arbitre n'autorise pas le changement de main et le tireur est obligé de terminer son match avec sa main blessée.
 - l'arbitre déclare vainqueur le tireur qui mène au moment de la blessure
- 19 - En cours de match, l'arbitre voit que le tireur qui lui tourne le dos protège sa surface valable avec son bras :
- il lui donne un carton rouge et peut lui demander de changer de côté.
 - il lui donne un carton jaune et peut lui demander de changer de côté.
 - il lui donne un carton jaune mais ne peut pas lui demander de changer de côté.
- 20 - Pendant les minutes de repos :
- l'arbitre autorisera une ou plusieurs personnes à intervenir auprès du tireur
 - l'arbitre n'autorisera pas l'intervention d'une ou plusieurs personnes auprès du tireur
 - l'arbitre autorisera la personne désignée avant le match à intervenir auprès de son tireur
- 21 - Lorsqu'un tireur franchit les limites latérales de la piste, l'arbitre doit dire halte :
- dès que l'un des deux pieds est dehors
 - uniquement lorsque les deux pieds sont dehors
 - uniquement si cela est destiné à éviter une touche
- 22 - La mise en garde, au commencement de la minute supplémentaire, se fait :
- à l'endroit où le combat s'est arrêté après le temps réglementaire.
 - dans la partie de terrain du tireur vainqueur du tirage au sort
 - au milieu de la largeur de piste, sur les lignes de mise en garde.